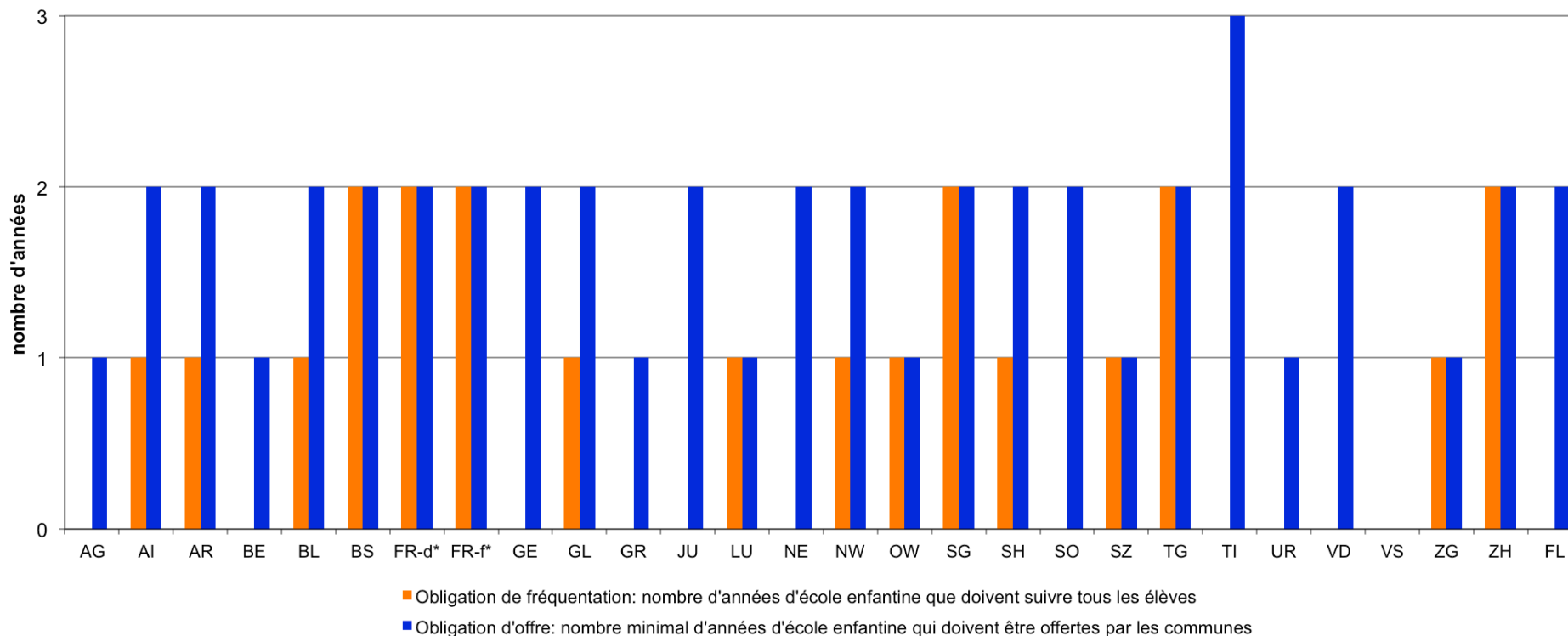


Fréquentation obligatoire et offre obligatoire (préscolaire)



* Dès la rentrée 2009/10, introduction progressive de l'école enfantine obligatoire sur deux ans. Les communes décident de l'entrée en vigueur du nouveau système jusqu'en 2013/2014.